

# Niveau d'eau : le lac d'Annecy n'a plus la cote

Exceptionnellement bas cet été, après les débordements de l'hiver, le niveau du lac d'Annecy cause des problèmes aux professionnels. De quoi relancer le débat sur sa régulation, à l'aune du changement climatique.

DOSSIER RÉALISÉ PAR MAXIME PETIT

## LAC D'ANNECY

N'avez-vous pas remarqué, en vous baignant, que vous avez pied plus loin que d'habitude ? Le lac ne cesse de baisser depuis le début de l'été. Le niveau d'eau est passé sous les 40 cm à l'échelle du pont de la Halle à Annecy, très loin de la cote légale de 80 cm (voir photo).

### 1 - Un été exceptionnel

Cette diminution s'avère exceptionnelle. Elle dépasse la cote de 2009 et se rapproche doucement de celle de la canicule de 2003. « Ça faisait quinze ans qu'on n'avait pas vu ça », selon le directeur commercial de la Compagnie des bateaux du lac d'Annecy, Cédric Passet. La préfecture de la Haute-Savoie met en avant les « fortes

chaleurs » et le « manque de précipitations » de l'été pour expliquer la situation. Les mesures pour limiter le débit du Thiou n'ont pas empêché le niveau de reculer. Surtout que le phénomène d'évaporation de l'eau a été accentué par la météo caniculaire.

### 2 - Un impact économique

Au-delà des chiffres, c'est tout un système qui est mis à mal, puisque les activités se sont développées sur les bords du lac en tenant compte d'un niveau d'eau stable.

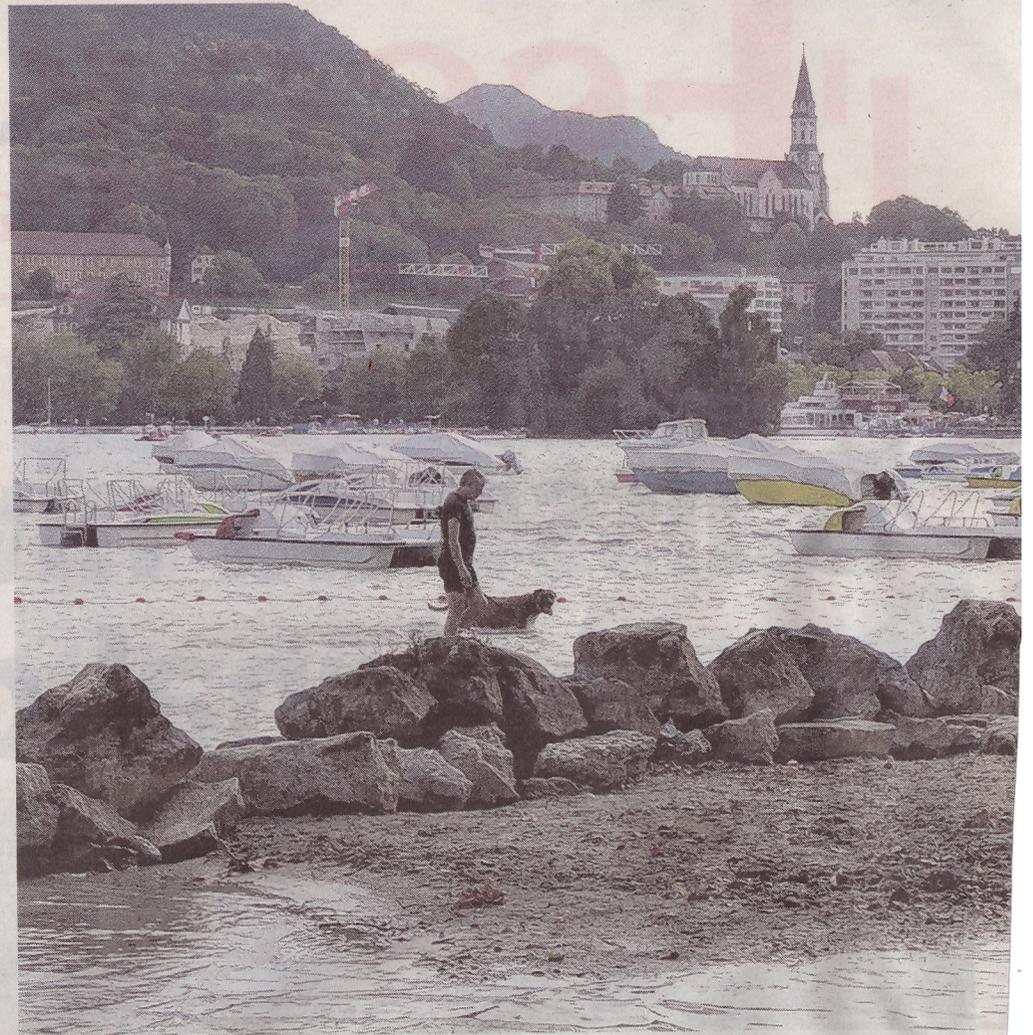
Résultat, les professionnels et le nautisme (lire ci-dessous) se retrouvent impactés. Des navires de croisières obligés d'embarquer moins de passagers ; des loueurs contraints de se mettre à l'eau pour réceptionner les bateaux et de les tirer vers le bord ; des plai-

sanciers pataugeant dans la vase... Voici le tableau de cette fin de saison estivale !

### 3 - Des inquiétudes

Va-t-il se répéter ? « Ça ne peut en l'état actuel qu'empirer », estime Thierry Billet. « Le lac est un bon marqueur du niveau de régime climatique », selon le vice-président Climat Air Énergie au Grand Annecy. Et l'heure est clairement au réchauffement. « Si ce régime de sécheresse continue encore, on va arriver à une situation de marnage qui fait que, devant le Pâquier ou Albigny, on sera à sec ! »

Cette situation inquiète aussi les propriétaires riverains du lac d'Annecy, représentés par l'association April. « Si on fait ça chaque année, on va se retrouver avec des surprises désagréables pour les propriétés », alerte Thomas Terrier, son président. Ce der-



Avec la baisse du niveau du lac, les Annéciens n'hésitent pas à marcher de plus en plus loin au large du Pâquier.

nier point non seulement des pontons rendus « inutilisables » par la baisse de l'eau, mais aussi des risques « d'effondrements » sur les accotements à cause de la « modification de pression », et de développement de « bactéries » dans une eau qui stagne.

### 4 - Une gestion à adapter

Tout l'enjeu est désormais d'anticiper les situations extrêmes. « Je préfère qu'on prenne les choses en main plutôt que de se

laisser imposer », confie Pierre Bruyère, le président du Syndicat mixte du lac d'Annecy (Sila).

Comment faire ? Il faut « rouvrir les discussions sur le rétablissement d'un marnage contrôlé, de manière à ce qu'il baisse juste après la saison touristique », affirme Jean-Pierre Crouzat, administrateur de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA).

Le sujet est plus que jamais

d'actualité. « Une réflexion est en cours et une concertation avec les acteurs locaux autour du lac va être menée », répond la préfecture de la Haute-Savoie.

Atteindre la « cote 80 » en toutes saisons « n'est plus forcément un objectif », reconnaissent les services de l'État. Thierry Billet met le doigt sur le problème : « Ce qui nous manque, c'est un modèle de régulation de la masse d'eau. Aujourd'hui on la suit, il y a vraiment une urgence. »